

# COVID-19: Learn about the benefits available

## Support for individuals

### Single parent, with an income of \$30,000 in 2018

**Violet** works at a store on a reserve.

After the announcement that her 4-year-old son's daycare was closed, Violet has had to take unpaid leave from her work to care for him. Violet is not EI-eligible.

### Available benefits

- ✓ Canada Emergency Response Benefit (CERB): **\$2,000** monthly for up to 4 months
- ✓ GST/HST credit top-up payment: a one-time payment of **\$733** starting April 9
- ✓ Temporary boost in Canada Child Benefit (CCB)  
Payments: **\$300** added to her May 20, 2020 payment

#### **This could mean \$9,000+ in additional support.**

Violet didn't need to reapply for the GST/HST credit top-up payment or the CCB boost. These were automatically applied based on information from her 2018 income tax return. However, if she doesn't already receive these benefits, she should file a 2018 income tax and benefit return to receive the GST/HST credit she is entitled to, and apply for the CCB, even if she has no taxable income.

If Violet has questions about her benefits, or wants to learn how to access them, she can visit [Canada.ca/economic-response-plan](https://Canada.ca/economic-response-plan).

If she has never filed an income tax return with the CRA, or has other questions about her tax information, she can call 1 800-959-8281 for help. If she would like information on CERB she can call 1-833-699-0299.

### In practical terms...

While Violet takes unpaid leave from her work because the daycare is closed, she could be eligible for the CERB and receive \$2,000 monthly for up to 4 months. Violet needs to re-confirm each time she applies that she stopped working due to COVID-19 while she is staying home from work to care for her child.

She received a GST/HST credit top-up payment of \$733 in April. Her May 20, 2020 CCB payment was also boosted by \$300.

Violet may also receive additional support from her First Nation's government, which has leveraged funding from the new [Indigenous Community Support Fund](#) to put additional measures in place to serve community members, such as food bank or nutritional assistance and support for children such as learning packages, school supplies, workbooks, educational flashcards and others.

Indigenous Services Canada is also working with First Nations communities to provide needs-based support for health and emergency management.



# COVID-19 :

## Pour en apprendre davantage sur les prestations offertes

### Soutien aux particuliers

#### Famille monoparentale ayant un revenu de 30 000 \$ en 2018

Violet travaille dans un magasin d'une réserve.

Après l'annonce de la fermeture de la garderie, Violet a dû prendre un congé non payé pour s'occuper de son fils de 4 ans. Violet n'est pas admissible à l'AE.

#### Prestations possibles

- ✓ Prestation canadienne d'urgence (PCU) : **2 000 \$** par mois pour une période maximale de 4 mois.
- ✓ Paiement complémentaire au crédit pour la TPS/TVH : paiement unique de **733 \$** à compter du 9 avril.
- ✓ Augmentation temporaire de l'Allocation canadienne pour enfants (ACE) : **300 \$** ajoutés à la prestation du 20 mai 2020.

#### Cela pourrait représenter un soutien supplémentaire d'au moins 9 000 \$.

Violet n'a pas eu besoin de présenter une nouvelle demande pour le paiement complémentaire au crédit pour la TPS/TVH ou pour l'augmentation de l'ACE. Ces montants ont été automatiquement ajoutés en fonction des renseignements de sa déclaration de revenus de 2018. Toutefois, si elle ne reçoit pas déjà ces prestations, elle devrait produire une déclaration de revenus et de prestations de 2018 pour recevoir le crédit pour la TPS/TVH auquel elle a droit et demander l'ACE, même si elle n'a pas de revenu imposable.

Si Violet a des questions au sujet de ses prestations, ou si elle veut en savoir plus sur la façon de les obtenir, elle peut consulter la page [Canada.ca/plan-intervention-economique](https://Canada.ca/plan-intervention-economique).

Si elle n'a jamais produit de déclaration de revenus auprès de l'ARC ou si elle a d'autres questions au sujet de ses renseignements fiscaux, elle peut composer le 18009598281 pour obtenir de l'aide. Si elle veut obtenir des renseignements sur la PCU, elle peut composer le 1-833-699-0299.

#### En d'autres termes

Pendant son congé non payé attribuable à la fermeture de la garderie, Violet pourrait être admissible à la PCU et recevoir 2 000 \$ par mois pendant une période maximale de 4 mois. Chaque fois qu'elle présente une demande, Violet doit confirmer qu'elle a cessé de travailler en raison de la COVID-19 et qu'elle reste à la maison pour s'occuper de son enfant.

Elle a reçu un paiement complémentaire de 733 \$ au titre du crédit pour la TPS/TVH en avril. Le montant de l'ACE du 20 mai 2020 a également été majoré de 300 \$.

Violet peut également recevoir un soutien supplémentaire de la part du gouvernement de sa Première Nation, qui a obtenu un financement du nouveau [Fonds de soutien aux communautés autochtones](#) pour mettre en place des mesures supplémentaires pour servir les membres de la communauté, comme la banque alimentaire, l'aide nutritionnelle et le soutien aux enfants comme les trousseaux d'apprentissage, fournitures scolaires, cahiers d'exercices et fiches pédagogiques, entre autres.

Services aux Autochtones Canada travaille également avec les communautés des Premières Nations pour fournir un soutien fondé sur les besoins en matière de santé et de gestion des urgences.

